

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

CHABBAT PARCHAT
KORA'H
SAMEDI 20 JUIN 2015
3 TAMOUZ 5775
AVOT 4

48^e année

37

EDITORIAL par Haïm Chnéor NISENBAUM

Point culminant... et au-delà

Un Tsadik, un Juste, qui quitte ce monde n'en disparaît pas, il s'y trouve avec une intensité encore plus grande, nous enseigne le Zohar. Lorsque, en ce Chabbat, revient le 3 Tamouz, jour où le Rabbi quitta matériellement ce monde, cette phrase, immanquablement, résonne dans l'esprit et dans l'âme de chacun. De fait, ce 3 Tamouz est le 21^{ème} anniversaire de l'événement et chacun constate à quel point la présence du Rabbi semble être encore plus sensible avec les années. Par ses enseignements, par les actions croissantes qu'il suscite aux quatre coins du monde, le Rabbi continue de guider, conduire, vivifier des centaines de milliers de personnes, diverses tant par leur origine que par leur mode de vie, leurs opinions ou leur situation géographique.

Certains pourraient penser que la grandeur du 3 Tamouz se limite à ces considérations. Certes, ces idées expriment une actualité indéniable – et, en cela, elles sont d'autant plus essentielles que l'époque paraît comme plus obscure. Toutefois, si cette date se contentait d'incarner cela, les années qui passent ne verraient rien se rajouter aux acquis antérieurs. On dirait alors que ce jour n'est qu'une commémoration, même importante, parmi toutes les

autres. Or il représente bien autre chose et sans doute est-ce en cela qu'il révèle sa profond et son urgence pour chacun, car il est un jour d'élévation. Cela signifie que, lorsqu'il revient, d'année en année, il ne réapparaît pas au même niveau. Il entraîne toujours dans un degré plus haut et ce progrès est infini. C'est ainsi que le Rabbi lui-même s'élève également de degré en degré. Il ouvre un chemin toujours nouveau et chacun peut le suivre. Plus encore, il importe pour chacun de s'élever avec lui.

Le propre d'une voie qui monte, c'est d'exister et d'offrir le passage. Mais il appartient à l'homme de s'y engager et d'en suivre les avancées. Cette route-là est spirituelle, c'est spirituellement qu'il faut savoir l'emprunter. C'est dire que le 3 Tamouz n'est pas qu'une journée qu'il faut marquer, c'est un moment rare qu'il faut vivre par l'action et par l'étude, par le cœur et par l'esprit. Ce jour tombe ce Chabbat, a-t-on dit, comme pour souligner qu'il incarne une sorte de point culminant. Parce que c'est une période nouvelle qui s'ouvre et que notre âme sait y trouver les ressources du renouveau. Afin que l'ombre recule pour faire place à la Lumière, celle du temps de Machi'ah.

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

Kora'h

L'impact positif de Kora'h

Que désirait réellement Kora'h ?

Le nom de la Paracha de cette semaine, *Kora'h*, suscite une question évidente. Il est écrit (Proverbes 10 :7) : «le nom des impies doit pourrir» et c'est sur cette base que nos Sages statuent que l'on ne doit pas donner le nom de quelqu'un qui s'est mal comporté (*Yoma* 38b).

Pourquoi donc une partie toute entière de la Torah porte-t-elle le nom de Kora'h ? Avec ce titre, l'identité de *Kora'h* est, en effet, perpétuée à tout jamais puisque la Torah est éternelle. Parmi les multiples explications avancées, l'une d'entre elles précise que le désir de Kora'h était, dans son essence, positif. Il désirait être Grand-Prêtre, expérimenter la proximité absolue avec D.ieu, en pénétrant dans le Saint des Saints. En fait, quand Moché répondit à Kora'h, il ne lui rétorqua pas que sa requête était infondée. Au contraire, comme le rapporte Rachi (*Bamidbar* 16 :6), Moché lui dit qu'il partageait le même désir; lui-aussi aurait voulu être Grand-Prêtre.

Bien plus encore, au Mont Sinaï, D.ieu s'adressa au Peuple Juif en le qualifiant de «royaume de prêtres» (*Chemot* 19 :6) et nos Sages interprètent ces mots comme se référant au niveau atteint par le Grand-Prêtre. Chaque Juif possède-t-il ce potentiel en lui ?

Ainsi donc, la réclamation de Kora'h se basait sur une vérité essentielle (*Bamidbar* 16 : 3) : «toute la congrégation est sainte ; D.ieu réside en leur sein». Chacun des membres du Peuple juif possède une étincelle de sainteté. Kora'h et ses adeptes désiraient que cette étincelle s'épanouisse. Ils étaient

Horaires d'entrée et sortie de Chabbat Parchat KORA'H

PARIS — ILE DE FRANCE

Entrée : 21h 39 • Sortie 23h 04

Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Bordeaux	21.33	Marseille	21.03	Nice	20.57
Grenoble	21.09	Montpellier	21.10	Rouen	21.47
Lille	21.45	Nancy	21.23	Strasbourg	21.16
Lyon	21.15	Nantes	21.47	Toulouse	21.20

à partir du dimanche 14 juin 2015

Heure limite du Chema : 9h 48 Pose des Téléphones : 4h 16



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr
Serveur vocal Le'haïm : 01 76 34 77 77

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONs et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

même prêts à tout risquer, jusqu'à leur vie, pour vivre une expérience spirituelle si extraordinaire. C'est pourquoi, même lorsque Moché leur eut affirmé qu'apporter une offrande d'encens signifierait leur mort, ils n'hésitèrent pas.

Donner à la Paracha le nom de *Kora'h* souligne le potentiel de grandeur spirituelle que nous possédons tous et le désir que nous devons manifester pour réaliser ce potentiel.

L'intention face à l'action

Cependant, cette explication reste imparfaite car les bonnes intentions ne suffisent pas. Ce sont avant tout nos actions concrètes plutôt que nos intentions que D.ieu juge. Quels qu'aient pu être les projets de Kora'h, il créa une controverse qui aboutit à dans la mort de milliers de personnes. Il ne semble donc pas adéquat d'immortaliser ce passage en lui donnant le nom de l'une de nos lectures hebdomadaires de la Torah.

La problématique se renforce encore si l'on observe que le nom de Kora'h est associé à la division. La racine hébraïque de ce nom signifie «division» ou «déchirure» et nos Sages associent le nom de Kora'h, non seulement par les faits mais également par sa source, à ces tendances. La division va en opposition absolue avec le but de la Torah qui «ne fut donnée que pour apporter la paix au monde». Pourquoi un nom synonyme de division sert-il donc pour nommer une Paracha de la Torah?

Une unité plus absolue

La réponse à cette question dépend de la définition que nous donnons à l'unité. L'unité absolue, essentielle est impossible dans notre monde matériel. Comme le commente Rachi (*Bamidbar* 16 : 5) : «Le Saint Béni soit-Il a défini des limites dans Son monde. Peux-tu transformer le matin en soir?» Chaque entité possède sa nature spécifique.

Le concept de la division n'a pas besoin, toutefois, d'aller à l'encontre de nos efforts vers l'unité. Bien au contraire, l'unité est plus complète quand elle dépasse les entités divergentes, chacune possédant sa propre nature.

Tel est le but de la paix qu'est venue établir la Torah. Cela ne signifie pas que les différences ne doivent pas exister mais qu'elles doivent créer une véritable harmonie. Il y a donc une

place pour Kora'h dans la Torah car celle-ci enseigne que la division peut servir un but positif et que la diversité ne conduit pas au conflit.

Prendre nos propres décisions

Néanmoins, D.ieu désire que nous parvenions à cette unité à multiples faces de notre propre initiative. Il donne à l'homme la force et la responsabilité d'atteindre cet objectif et le libre-choix pour déterminer le sens de ses efforts. Cela se retrouve également dans la conduite de Kora'h. Il avait vu qu'après le péché du veau d'or et celui des explorateurs, Moché avait prié D.ieu et empêché l'application des décrets Divins. Korah pensait donc que, bien que D.ieu ait attribué leurs positions à Moché et à Aharon, il lui serait possible, par le biais de la prière sincère, d'obtenir un changement et de combler ses propres ambitions spirituelles. Il fit tout simplement le mauvais choix. Plutôt que de renforcer l'unité en intensifiant le lien du peuple avec Moché et Aharon, il emprunta une voie différente. Au lieu de voir l'harmonie potentielle, il suscita l'affrontement des différences.

Kora'h ne prit jamais conscience de son erreur. Par contre, ses enfants le réalisèrent et proclamèrent : «Moché est vrai et sa Torah est vraie» (*Sanhédrin* 11a). Ils comprirent que la vérité qu'enseignait Moché était la seule et unique manière de faire régner l'unité dans le peuple et de permettre à chaque individu d'exploiter son potentiel.

Une question de temps

D'un point de vue mystique, on explique que les désirs de Kora'h reflétaient des hauteurs spirituelles qui seront atteintes à l'Ere de la Rédemption. Les Lévités (la tribu de Kora'h) seront alors élevés au statut de prêtres et le Peuple juif tout entier atteindra le summum de l'expérience spirituelle car «Je déverserai Mon esprit sur toute chair» (*Yoël* 3 : 1).

Cependant, les récompenses de cet âge ne peuvent être obtenues prématurément mais seulement en conséquence de notre service Divin. Ce n'est que par un dévouement absolu à la Torah de Moché et aux directives de «l'extension de Moché dans chaque génération», les guides spirituels de notre peuple que nous pouvons aspirer à nous élever ainsi que le monde au point où il « sera rempli de la connaissance de D.ieu ».

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

• Dimanche 14 juin - 27 Sivan

Mitsva négative n° 117: C'est l'interdiction qui nous a été faite de ne laisser aucune viande quelconque de l'agneau pascal jusqu'au matin, c'est-à-dire jusqu'au matin du 15 Nissan.

Mitsva négative n° 119: Il nous est interdit de garder la viande du deuxième sacrifice pascal jusqu'au matin.

Mitsva négative n° 118: Il nous interdit de garder la viande de la Haguiga offerte le 14 Nissan jusqu'au troisième jour.

Mitsva positive n° 53: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de nous présenter devant l'Eternel durant les fêtes.

Mitsva positive n° 52: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de monter vers le Temple trois fois par an, selon le verset: "Trois fois dans l'année, tu célébreras des fêtes en Mon honneur".

• Lundi 15 juin - 28 Sivan

Mitsva positive n° 54: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de nous réjouir lors des fêtes.

Mitsva négative n° 156: Il nous est interdit de monter en pèlerinage sans apporter avec nous un sacrifice destiné à être offert au Temple.

Mitsva négative n° 229 : Il nous est interdit d'abandonner les Lévités en retenant, en tout ou partie, la part qui leur est due et la joie qui doit leur être procurée à l'occasion des fêtes de pèlerinage.

Mitsva positive n° 16: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de rassembler tout le peuple le deuxième jour de la fête de Souccot à la fin de chaque septième année.

Mitsva positive n° 79: Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de sanctifier les premiers-nés, c'est-à-dire de les séparer des autres bêtes et de les différencier en vue de ce que nous sommes tenus d'en faire.

• Mardi 16 juin - 29 Sivan

Mitsva négative n° 144: Il nous est interdit de consommer la chair du premier-né d'un animal, lorsqu'il est sans défaut, en dehors de Jérusalem.

Mitsva négative n° 108: C'est l'interdiction qui nous été faite de racheter le premier-né du bétail pur.

• Mercredi 17 juin - 30 Sivan

Mitsva positive n° 78: Il s'agit du commandement nous incombant de prélever le dixième de toutes les bêtes pures nées dans l'année, d'offrir leur graisse et leur sang sur l'Autel et d'en manger le reste à Jérusalem.

• Jeudi 18 juin - 1^{er} Tamouz

Mitsva négative n° 109: C'est l'interdiction qui nous a été faite de vendre la dîme du bétail de quelque manière que ce soit.

Mitsva positive n° 69: Il s'agit du commandement incombant à chaque particulier qui a commis involontairement une faute parmi celles considérées comme graves d'apporter un sacrifice expiatoire

• Vendredi 19 juin - 2 Tamouz

• Samedi 20 juin - 3 Tamouz

Mitsva positive n° 70: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'offrir un certain sacrifice en cas de doute au sujet d'une de ces fautes graves pour laquelle on encourt la peine de retranchement si on la commet volontairement et un sacrifice expiatoire fixe, quand elle est involontaire. Ce sacrifice est appelé offrande à caractère suspensif.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 76 34 77 77

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris
Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 35.000 exemplaires

Diffusé par e-mail à 20.000 ex

ISSN 1762 - 5440

RECIT DE LA SEMAINE

Nous sommes devenus *Chlou'him* (émissaires du Rabbi) et nous nous étions installés à l'Université Drexel de Philadelphie le 24 Tévét 5771 (2011). Nous aurions bien entendu voulu tout de suite trouver un bâtiment qui pourrait abriter les activités que nous allions initier. Mais nous n'avions évidemment pas le budget pour cela. Nous avons donc loué un appartement spacieux pour nous et c'est là que nous avons commencé : les quelques 900 étudiants juifs du campus affluaient chez nous pour des cours, des repas de Chabbat, des demandes de conseils...

Au bout de quelques mois, il était évident que nous devions chercher un logement plus grand pour mieux accueillir tous ces jeunes.

Mais nous n'avions pas les moyens d'obtenir un endroit plus grand. De plus, nous devions aussi aller jusqu'au bout du bail que nous avions signé pour notre appartement.

Un jour, alors que ma femme venait me rejoindre sur le campus, elle remarqua une maison à vendre : l'emplacement était parfait mais pas la maison, bien trop petite pour l'usage auquel nous la destinions. Nous sommes allés la visiter, à tout hasard. Une fois sur place, le propriétaire qui nous accueillit nous demanda si nous comptions acquérir un terrain pour notre *Beth 'Habad* ! Interloqués, nous avons répondu par l'affirmative. Il nous expliqua alors qu'il avait une autre maison à vendre un peu plus loin du campus et qui conviendrait à nos activités. Elle n'était pas encore sur le marché mais il proposa de nous la montrer.

De fait, la maison était située au cœur du quartier où logeaient les étudiants. Elle possédait une superbe bibliothèque qui pouvait devenir synagogue, une très grande salle à manger et un grand débarras pour stocker des provisions. Mais bien entendu, le problème était l'argent. La seule option à notre disposition était de demander l'aide du philanthrope M. George Rohr qui s'engageait à aider généreusement les *Chlou'him* qui s'occupaient des étudiants. De fait, il aidait surtout les *Chlou'him* déjà sur place depuis quelques années et nous ne pensions pas être prioritaires. Mais nous ne pouvions pas

laisser passer cette affaire et il fallait agir vite car, bientôt, la maison serait mise en vente.

Une semaine plus tard, nous sommes partis à New York, prier au Ohel, le cimetière Montefiore à Queens où repose le Rabbi. Comme le veut la coutume, nous avons écrit une lettre avec tous les détails concernant notre futur *Beth 'Habad* en demandant bien sûr des bénédictions pour pouvoir acheter cette maison. Nous étions certains qu'avec les bénédictions du Rabbi, l'impossible deviendrait possible.

A notre retour à Philadelphie, nous avons découvert avec horreur que l'entrée de notre appartement était inondée avec de l'eau qui coulait d'un tuyau du plafond. Ma femme – qui avait souvent répété aux étudiants que quand il pleut, c'est un signe de bénédiction, comme le disait le Baal Chem Tov – se tourna vers moi en riant, oui en riant et constata simplement : «Apparemment, nous allons recevoir plein de bénédictions !». C'est effectivement ce qui se passa. Ce cas de force majeure nous permettait de mettre fin au bail avant le délai normal et c'était déjà un résultat positif. Nous avons téléphoné au propriétaire de la maison que nous convoitions pour l'informer que nous étions obligés d'emménager au plus vite et il accepta de nous la louer en attendant : le prix qu'il en demandait était pratiquement le triple du loyer de notre appartement inondé. Par ailleurs, nous avons contacté notre assurance. Après des heures passées au téléphone, nous avons réussi à convaincre les assureurs que, bien que ce nouveau loyer soit supérieur à l'ancien, la maison convenait parfaitement à nos besoins. Merveille des merveilles, l'assurance accepta de prendre en charge ce loyer astronomique. De plus, comme l'ancien logement était inhabitable pendant un certain temps, le propriétaire n'exigeait pas de frais de rupture du bail.

Ce déménagement nous permettait déjà d'entrer dans «la» maison : mais l'assurance ne paierait notre loyer que les quelques mois que durerait la rénovation de l'ancien appartement. De plus, le propriétaire de «notre nouvelle maison» n'allait pas nous laisser louer les lieux très longtemps sans l'acheter. Nous avons contacté

M. Rohr et, je le remercie vraiment du fond du cœur, il nous accorda un prêt ; nous avons lancé une énorme campagne de collecte de fonds, ce qui nous a permis de lever l'hypothèque – ce qui était un véritable miracle en soi ! Nous avons complété l'achat juste quelques jours avant le délai imparti.

Le Rabbi continue de nous inonder de bénédictions, surtout en ce qui concerne notre *Beth 'Habad*. Nos étudiants

Inondé de bénédictions

sont bien conscients que nous profitons de cette maison grâce à sa bénédiction.

L'année dernière, lors du Dîner Annuel marquant le jour où nous sommes arrivés à l'université Drexel, un étudiant a porté un toast et, en trinquant *Le'haim*, a souhaité en riant que, puisque nous étions là grâce à une inondation, il nous souhaitait une autre inondation !

Quelque temps plus tard, un de mes amis proches me téléphona pour me parler d'une lettre imprimée à la fin du volume 16 de *Likouté Si'hot* (page 506) ; dans cette lettre, le Rabbi écrivait à une personne qui avait du mal à payer son loyer :

«J'ai entendu de mon beau-père, le Rabbi (précédent) – à propos des caisses de charité – qu'il citait la sentence de nos Sages : 'Celui qui reçoit une pièce de Iyov (Job) est béni'. Je vous envoie donc un chèque de l'une de ces caisses qui existe encore jusqu'à aujourd'hui. Vous devez mêler cette somme avec l'argent que vous allez ramasser pour payer votre dette : certainement la promesse du Rabbi (précédent) sera accomplie.

Afin d'augmenter la bénédiction et renforcer votre lien avec la personne responsable de cette caisse, c'est-à-dire le Rabbi (précédent), vous devrez suivre les directives de la 'Hassidout à ce sujet, donc étudier ses paroles de Torah et adhérer à ses directives.

Il serait donc approprié qu'à partir de maintenant, vous respectiez scrupuleusement les études quotidiennes de 'Houmach, Tehilim, Tanya, d'étudier ses paroles de Torah (il ne faudrait pas que trois jours se passent sans cette étude) et fixer des moments pour étudier ses discours 'hassidiques».

A cette époque, nous avions du mal à rembourser l'emprunt et, après avoir lu cette lettre, je résolus d'être plus méticuleux dans mon étude quotidienne et régulière. Quelques jours plus tard, nous sommes allés assister à une *Sim'ha* (occasion joyeuse) familiale. A notre retour, croyez-le ou non, nous avons trouvé notre cuisine submergée par une fuite d'eau !

La mère d'un de nos étudiants apprit notre souci et, avec son fils, initia une campagne de collecte de fonds qui nous rapporta une somme considérable, provenant de personnes que nous n'aurions jamais imaginé qu'elles donneraient quoi que ce soit pour nous. Ceci nous permit de reconstruire et d'agrandir notre cuisine – la pièce la plus importante pour toute communauté, n'est-ce pas ? Une telle extension ne figurait certainement pas dans notre budget et certainement pas à ce moment. Cette nouvelle campagne ouvrit pour nous de nouvelles portes, ce qui nous permit de donner une envergure considérable à notre action parmi les étudiants.

Oui, vraiment une inondation de bénédictions de la part du Rabbi !

Rav Chaim Goldstein –
A *Chassidisher Derher*
Traduit par Feiga Lubecki

ETINCELLES DE MACHIA'H

Explication talmudique

Le Talmud (Baba Metsia) évoque le cas où, un objet étant revendiqué par deux personnes, son propriétaire réel ne peut être déterminé. Dans un tel cas, dit-il, «l'objet restera déposé (auprès du tribunal) jusqu'à ce que le prophète Elie vienne» c'est-à-dire jusqu'à la venue de Machia'h dont le prophète Elie sera l'annonciateur.

Un professeur 'hassidique enseigne un jour ce texte à ses élèves. L'un d'eux lui demanda : «Le prophète Elie témoignera de qui est le vrai propriétaire. Mais cela ne fait qu'un seul témoin. Or, nous avons appris qu'un témoignage n'est valable que s'il est fait par deux témoins. Dans ce cas, l'objet ne pourra être donné à personne.»

Le professeur répondit : «Quand le prophète Elie viendra, la vérité illuminera le monde. Et celui qui ment aujourd'hui criera demain que c'est l'autre partie qui dit la vérité.»

(D'après les notes de Rav Yo'hanan Gordon) H.N.

LE COIN DE LA HALA'HA

Coutumes liées au jour de la Hilloula du Rabbi 3 Tamouz (cette année samedi 20 juin 2015)

Le Rabbi avait fixé un certain nombre de coutumes à respecter à l'occasion de la Hilloula du Rabbi précédent. Ce sont ces mêmes coutumes qui ont été reprises pour le 3 Tamouz.

Cette Hilloula tombant cette année un Chabbat, en voici quelques-unes :

• Avant Chabbat, on rédigera un «Pane», «Pidyone Néfech», une lettre de demande de bénédictions (en y précisant les nom et prénom de la mère de chacun) qui sera lue sur le Ohel du Rabbi.

N° de fax du Ohel : 00 1718 723 44 44

N° de fax du Beth Loubavitch : 01 45 26 24 37

Adresse du Ohel : 226-20 Francis Lewis Blvd – Cambria Heights, New York 11411; E-mail : ohel@ohelchabad.org

• Avant l'entrée de Chabbat, on donnera de la Tsedaka (charité), au nom de chacun des membres de sa famille, pour une institution du Rabbi.

• On allumera une bougie de vingt-quatre heures avant l'entrée de Chabbat.

• A la synagogue, cinq bougies de 24h seront allumées (avant Chabbat) devant l'officiant durant les 3 offices.

• On s'efforcera de monter à la Torah. On consacrerait un moment dans la journée pour parler du Rabbi et de sa grande Ahavat Israël (amour du prochain) à sa famille et son entourage.

• On étudiera les chapitres de Michnayot correspondant aux lettres qui constituent le nom du Rabbi.

• On étudiera les enseignements du Rabbi.

SÉMINAIRE D'ÉTUDE EUROPÉEN À LA MONTAGNE

du 2 au 23 août 2015

Pour jeunes gens
Hôtel "Turan"

Station Les 2 Alpes (1800 m)

Renseignements et inscriptions :
Beth Loubavitch : 01 45 26 87 60

SÉMINAIRE D'ÉTUDE EUROPÉEN A LA MONTAGNE DU 2 AU 23 AOÛT

POUR JEUNES FILLES
HÔTEL "BEAUSOLEIL"
STATION ALPE D'HUEZ

Renseignements
et inscriptions
Mme Rivka Sudry
06 25 27 94 11

The SweetHolidays

Venez vivre un été en famille
du 2 au 23 août 2015
à l'hôtel "La Brunerie"
aux 2 Alpes

(à proximité du séminaire d'étude du Beth Loubavitch)

- Pension complète Glatt Cachère
- Cuisine haute gastronomie
- Piscine privée
- Ambiance conviviale • Cycle de conférences
- Club enfants • Baby club

Contactez Yossi et Nehama Bensoussan
Tél: 01 42 00 05 63 - 06 99 94 75 57

A partir de 520 € adulte/semaine
Enfants: tarif dégressif

ISROFLAT

contact@isroflat.com

Transparence - Sécurité
Visibilité - Confort

Professionnel de location
d'appartements et villas en Israël

Notre offre :

- Optimisation de votre visibilité et du nombre de vos locations.
- Préservation de votre confort grâce à des méthodes innovantes.
- Transparence totale / Zéro coût caché
- Sécurisation maximale de votre bien, avant, pendant et après la location.

Nous mettons notre expérience et nos innovations
au service de votre bien.

Choisissez Isroflat pour la gestion locative de votre appartement



01 76 24 15 15 www.isroflat.com

N°1 DU FINANCEMENT PROFESSIONNEL BOX ET LED



AGENCE
FRANÇAISE
DES
NERGIES
NOUVELLES



RECRUTE REGIES & COMMERCIAUX

VOS DOSSIERS BOX NE PASSENT PAS EN FINANCEMENT, AFDEN A VOTRE SOLUTION !

Commerciaux débutants : AFDEN vous forme !
Commerciaux indépendants : AFDEN vous
fournit des RDV ! (minimum 5 RDV / jour)

SUR TOUTE LA FRANCE
Paris, Lyon, Strasbourg, Toulouse, Bordeaux, Lille...
REJOIGNEZ-NOUS !

Compteurs Bleus Financés

AXfinance - ISCAM - FRANCE lease - AFDEN lease

Contact : 01.45.17.00.32 ou contact@groupe-afden.fr demander M. Akili



32-36 rue de Stalingrad
PORTE DE PANTIN
Le Pré S. Gervais

NOUVEAU !!
Service porte à porte
(sur un rayon de 5 km)
Nous venons chercher votre véhicule
et vous le rapportons après contrôle

Feivel Basange :
Tél : 01 41 83 19 23
Port : 06 21 65 58 71

Service avec Ahavat Israël

Garage DIRECT AUTO
Carrosserie
Peinture
Mécanique
Franchise offerte
(voir conditions au garage)
14 véhicules de courtoisie
- Demander Shmouel -
43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny
Tél : 01 57 42 57 42 / 01 48 44 00 88
directauto@orange.fr



Traiteur - Plateaux repas
Plats de Chabbat

55 rue Petit - 75019 Paris
01 42 45 36 47

ESHÉL GLATT

BOUCHERIE • CHARCUTERIE

Glatt Cacher Laméhadrine



55 rue Petit
75019 Paris
01 42 45 36 47

premier
immobilier

06 64 16 10 85 / 06 63 05 82 40

C'EST LE MOMENT
DE VENDRE !

- APPARTEMENTS
- BUREAUX
- COMMERCES

ESTIMATION
GRATUITE
SOUS 48H

92 rue Lafayette 75009 PARIS Mail: contact@premierimmo.com www.premierimmo.com

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.



A l'occasion du 3 Tamouz

21^e Hilloula du Rabbi de Loubavitch

LES NECHÉ OUBNOT 'HABAD

vous invitent à une

CONFÉRENCE

Le Rabbi à Paris :

“Nous avons semé, à vous de récolter”

par le Rav **Gary Cohen**

Chercheur en mathématiques appliquées

PANEL : “Vivre en 2015 avec les directives du Rabbi”

Dimanche 21 juin 2015 à 20h 30

dans les Salons 'Haya Mouchka

49/51, rue Petit - 75019 Paris (M° : Ourcq)

Vidéo - Animation musicale - Chorale - Buffet - Goral

*Entrée libre
Public féminin*

CENTRES AÉRÉS

GAN ISRAËL

DU LUNDI 6 JUILLET

AU VENDREDI 31 JUILLET 2015

• Paris 7 ^e -15 ^e	Mr Y. Mergui	06 22 03 33 07
• Paris 12 ^e	Mr Y. Martinez	06 61 10 62 10
• Paris 13 ^e	Mr E. Assoulène	06 21 72 67 74
• Paris 17 ^e	Mme Elm kies	06 62 85 73 07
• Paris 19 ^e	Mr J. Sidoroff	06 87 21 73 42
• Antony	Mr Y. Bokobza	06 46 39 87 85
• Aubervilliers	Mme Koskas	01 43 52 48 41
• Bondy	Mr M. Ben Nephtali	06 08 02 48 06
• Bonneuil	Mr Y. Altabe	06 65 73 41 30
• Boulogne	Mr M. Sojcher	06 20 44 07 63
• Bry sur Marne	Mr I. Asséraf	06 20 69 24 72
• Cergy Pontoise	Mr M. Dawidowicz	06 10 25 15 28
• Clichy la Garenne	Mr L. Uzan	06 49 54 35 66
• Epinay	Mr Y. Abrahami	06 11 42 15 33
• Fontenay sous Bois	Mme Danan	01 48 75 74 91
• La Garenne Colombes	Mr C. Bensoussan	06 26 41 61 06
• Les Lilas	Mme Sarfati	06 61 50 35 47
• Montrouge	Mme Mimoun	06 15 70 40 48
• Neuilly sur Seine	Mme Benkemoun	06 43 72 64 25
• S. Brice	Mr C. Amram	06 61 99 59 74
• Suresnes	Mr M. Ouaki	06 26 68 42 58
• Yerres	Mr E. Attal	06 87 51 66 27

Nouveau cette année

Gan Israël au mois d'août également

O'you

**Gastronomie Traditionnelle Française
Nouvelle carte !**

**Service
voiturier**

- Toutes les spécialités orientales
- Kémia royale

Cacher Beth Din
Toutes nos viandes sont Glatt

164 Av Daumesnil - 75012 Paris

Tél: 01 43 07 68 97



CHABBAT À EMPORTER

sur commande

**Pensez
à faire vérifier
vos Téfines
et Mezouzot**

**Un Sofer est à
votre disposition
tout au long de l'année
au Beth Loubavitch :**
8 rue Lamartine
75009 Paris (M° Cadet)
55 rue Petit - 75019 Paris
(M° Ourcq)
Tél: 01 45 26 87 60



**Votre Boîte
de Tsédaka
est pleine !**

**Contactez-nous au
01 45 26 87 60**
Nous nous ferons un plaisir
de venir la chercher

**Vous pouvez également
la déposer au
Beth Loubavitch :
8 rue Lamartine - Paris 9^e
ou 55 rue Petit - Paris 19^e**

Mon école juive,

c'est une école où
étudier **est** un bonheur

Equipements adaptés • Suivi individualisé • Soutien
scolaire • Etudes surveillées • Encadrement motivé •
Bourses • Ramassage scolaire

INSTITUTIONS SCOLAIRES DU BETH LOUBAVITCH - COMPLEXE BETH HAYA MOUCHKA

Ecole Maternelle PARDESS HANNA • Ecole Collège et Lycée BETH HANNA • Ecole - Collège-Lycée de garçons du Beth Loubavitch

Renseignements et inscriptions : 01 44 52 72 96